14 septembre 2009

INFORMATION

<u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET	Γ D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXC	CLUSIVE DU DECLARANT.

SES

DECLARANT:	
Bridget COSGRAVE, Administrateur	
INSTRUMENT FINANCIER : Actions	
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition	
DATE DE L'OPÉRATION : 13 août 2009	
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 9 septembre 2009	
LIEU DE L'OPÉRATION : Bourse du Luxembourg	
PRIX UNITAIRE : 13,65111 €	
MONTANT DE L'OPÉRATION : 13 651,11 €	

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."